

Passerelles et équivalences du Bachelor Chargé de Gestion et Management

Sources : RNCP34734

Le Bachelor Chargé de Gestion et Management permet des correspondances partielles avec certaines certifications professionnelles reconnues au RNCP. Ces correspondances facilitent la reconnaissance des compétences acquises et permettent des allègements de parcours pour les candidats ayant déjà validé des blocs de compétences similaires.

Correspondances partielles avec des certifications professionnelles

Les candidats ayant validé certaines certifications peuvent être dispensés des blocs de compétences correspondants dans le cadre du Bachelor Chargé de Gestion et Management :

Bloc RNCP34734BC01 - Réaliser un contrôle budgétaire

- Correspondance partielle avec la certification **RNCP36410 - Gestionnaire comptable et financier**
 - **Bloc RNCP36410BC01** : Superviser l'ensemble des opérations de comptabilité générale jusqu'au bilan
 - **Bloc RNCP36410BC03** : Contribuer au contrôle de gestion de l'entreprise

Bloc RNCP34734BC04 - Mener un audit et une gestion financière

- Correspondance partielle avec la certification **RNCP35989 - Contrôleur de gestion**
 - **Bloc RNCP35989BC01** : Piloter l'organisation financière de l'entreprise

Modalités de demande de reconnaissance des blocs de compétences

Pour bénéficier de ces passerelles et équivalences, les candidats doivent :

- Adresser une demande officielle à leur établissement de formation.
- Fournir les justificatifs attestant de la validation des blocs de compétences correspondants dans leur formation précédente.
- Attendre la validation de leur dossier par l'établissement d'accueil.

Conclusion

Ces correspondances offrent aux candidats la possibilité de valoriser leurs compétences et d'optimiser leur parcours en Bachelor Chargé de Gestion et Management. Elles facilitent l'intégration des apprenants dans la formation en leur évitant de repasser des enseignements déjà validés.

